

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

N° 2022-063

FINANCES-Attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre d'une convention avec l'association des professionnels de santé de Saint-Ay

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 21 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Joël GIRARD, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Sébastien GALERON.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 21

Excusés :

Christine ADRIAN, Pascal FOULON, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC.

Pouvoirs :

Pascal FOULON à Frédéric CUILLERIER
Christine ADRIAN..... à Marie-Françoise QUERE
Charline MARTINEAU..... à Bruno GUITTARD
Florence MARQUES DA SILVA..... à Daniel BOCQUET
Sylvie CLERC à Carl LEQUERTIER

Secrétaire auxiliaire : Aurélie PLUMEJEAUD GUILLET

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la demande de financement exceptionnelle formulée par la coordinatrice de santé dans le cadre du montant du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Considérant le temps de travail consacré à ce projet par l'association des professionnels de santé, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 8000€ à l'Association de la Maison de Santé de Saint-Ay (AMSSA)

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- d'approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 8000€ à l'Association de la Maison de Santé de Saint-Ay (AMSSA) de Saint-Ay,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à l'adhésion,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS :

20 POUR : Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Sébastien GALERON, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU, Florence MARQUES DA SILVA Eric DODET, Joël GIRARD, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER et Sylvie CLERC.

1 ABSTENTION : Jean-Marc MASSE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 06 DEC. 2022

Le Maire,


Frédéric CUILLERIER



Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 06 DEC. 2022
Et de l'affichage le 06 DEC. 2022
Pour le Maire,
La Directrice Générale des services, Aurélie PLUMEJEAUD.